

## "La crise du Marché commun" dans Le drapeau rouge (13 juillet 1965)

**Légende:** Le 13 juillet 1965, commentant les enjeux institutionnels de la crise de la chaise vide, Pierre Joye plaide dans les colonnes du quotidien communiste belge Le drapeau rouge pour la construction d'une Europe au service du monde ouvrier.

**Source:** Le Drapeau rouge. 13.07.1965. Bruxelles.

**Copyright:** (c) Le Drapeau rouge

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"la\\_crise\\_du\\_marche\\_commun"\\_dans\\_le\\_drapeau\\_rouge\\_13\\_juillet\\_1965-fr-9ffc2da7-4be7-4537-a1cb-28b06c19b4f6.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 19/09/2012

## La crise du Marché commun

par Pierre Joye

Allons-nous assister à l'éclatement du Marché commun ? Posée en ces termes, la question est beaucoup trop générale.

S'il s'agit de l'intégration physique, des mesures organiques prises depuis 1958 (l'abaissement des tarifs douaniers au sein de la Communauté, par exemple), on peut hardiment répondre par la négative. Ces mesures répondent aux nécessités des techniques modernes qui exigent la grande dimension tant au niveau des entreprises qu'à celui des débouchés. Elles peuvent donc être considérées comme irréversibles et tout porte à croire qu'elles subsisteraient même en cas de dissolution de la CEE.

Autre chose est l'intégration institutionnelle, l'existence des organismes de la CEE et la poursuite de la mise en œuvre des mesures prévues par le traité de Rome. La dissolution complète des institutions européennes est improbable, sauf peut-être si une crise économique très grave survenait dans la Communauté, ce qui ne paraît pas vraisemblable dans l'immédiat. Par contre, la « mise en veilleuse » des projets d'intégration plus poussée — d'intégration économique et surtout d'intégration politique — est possible. Pour comprendre pourquoi, examinons d'un peu plus près quelles sont les raisons profondes du conflit qui oppose les autorités françaises à la Commission Hallstein.

Des divergences sur le financement de la politique agricole commune sont à l'origine du désaccord actuel entre les Six. Sans minimiser l'importance que l'agriculture a conservée dans un pays comme la France, il est permis d'estimer que ces divergences auraient pu être surmontées si des conflits d'intérêts très sérieux n'opposaient pas, au sein de la Communauté, les groupes économiques déterminants de la société capitaliste moderne : les grands trusts industriels et financiers.

On a souvent dit que l'Europe des Six était l'Europe des trusts. C'était vrai et cela reste exact. Mais pour comprendre les causes de la crise actuelle, il faut pousser l'analyse plus loin. Il faut tout d'abord constater que s'il existe des trusts français, allemands, belges, italiens, etc., il n'existe pas de trusts européens. Et que, pour le reste, les intérêts des groupes industriels et financiers des six pays sont loin d'être toujours concordants. Si les trusts ont tous besoin de marchés plus étendus — et c'est pour cela que l'abaissement des barrières douanières au sein de la CEE, s'est réalisé sans difficulté — ils n'ont pas pour autant les mêmes vues sur les formes plus poussées d'intégration.

Grosso modo, deux conceptions s'opposent à ce propos. Les trusts allemands, qui se sentent assez forts pour ne pas craindre les grandes entreprises américaines, s'accommoderaient volontiers d'une CEE, que le « Kennedy Round » associerait plus étroitement aux États-Unis et au sein de laquelle ils pourraient conquérir une position hégémonique. Les milieux dirigeants français envisagent la situation autrement : leurs entreprises étant plus vulnérables, ils préféreraient un regroupement qui assurerait au capitalisme européen une certaine autonomie à l'égard des monopoles américains et, au sein même de la Communauté, ils entendent conserver tous leurs droits. C'est du reste pour cela que le conflit actuel a éclaté : parce que les mesures envisagées pour régler le problème agricole aboutissaient en dernière analyse à accroître les pouvoirs de la Commission et du Parlement européens, en d'autres mots à entrer dans la voie d'une intégration politique dont les autorités françaises ne veulent pas entendre parler parce qu'elles repoussent l'idée de devoir un jour appliquer des décisions prises contre leur volonté.

Pour le mouvement ouvrier, le problème n'est donc pas de prendre position pour ou contre tel ou tel protagoniste du conflit qui secoue aujourd'hui le Marché commun mais de lutter pour une Europe conçue selon d'autres principes que ceux qui ont inspiré les promoteurs du traité de Rome.

Le reproche fondamental que nous avons toujours fait au Marché commun, ce n'est certes pas d'avoir procédé à des mesures d'intégration économique qui répondent aux nécessités de notre époque. C'est d'avoir pris ces mesures en fonction des seuls intérêts des groupes monopolistes, en mettant en œuvre des méthodes foncièrement antidémocratiques et en créant dans ce but une énorme machinerie technocratique

supranationale destinée à servir les intérêts des trusts les plus puissants.

La crise actuelle doit inciter les forces ouvrières et démocratiques à réexaminer tout le problème du Marché commun en recherchant comment il sera possible de procéder également à l'échelle de l'Europe aux transformations structurelles qui s'imposent dans les six pays aux réformes de structure qui permettront de limiter les pouvoirs des grands groupements capitalistes afin de défendre les intérêts des masses populaires.